

EC 233 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 3

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PESCI

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques

Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 3

Objectifs

L'objectif de ces EC est de permettre aux étudiants de bénéficier d'une mise au point scientifique et didactique sur les contenus en sciences expérimentales et technologiques indispensables pour enseigner à l'école primaire et de comprendre l'articulation entre les

connaissances notionnelles et expérimentales à faire acquérir aux élèves.

Évaluation

1^{ère} session

Un contrôle continu.

2^{nde} session

Une épreuve écrite.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier